

ATELIER PAYSAGE

RHÔNE - PRESQU'ÎLE D'AÏRE

MÉNAGER LES COHABITATIONS AVEC LES VIVANTS



Le Rhône, fleuve de conciliation des vivants (photographie Lukas Brazillier, 2023)

« Il faut ainsi noter que ce qu'il nous intime de créer, ce n'est pas de nouveaux mythes au sens ancien du mot, mais de nouvelles sciences sociales : de nouvelles descriptions et de nouvelles méthodes pour les produire, avec des grammaires conceptuelles différentes, mais toujours avec une attention classique aux finesses empiriques. Des sciences plus intelligentes, plus engagées, et plus sensibles ; libérées des séparations entre sciences sociales et sciences naturelles, incorporant les logiques d'économie écologique critique, les dimensions relationnelles entre humains et non-humains, dans des analyses d'histoire, d'écologie, de sociologie, de climat et d'anthropologie. Le temps mythique appelle bien un pouvoir de raconter autrement les relations et les statuts, comme avant-garde exploratoire des grammaires possibles » (Morizot, 2023, p. 73)

PAYSAGE

PLANIFICATION

FRANGE URBAINE

PLEINE TERRE

ESPACE AGRICOLE

ZONE D'ACTIVITÉS

GESTION DE L'EAU

CONSTAT

La presqu'île d'Aïre s'organise entre des **espaces urbanisés** et des espaces **plus préservés**. Le paysage est principalement découpé entre le bâti individuel et de vastes zones d'activités. Ce **méandre du Rhône** est donc soumis à une forte anthropisation, alors même que la présence du fleuve et de différentes zones végétales contribuent à renforcer le caractère **vivant**.

Le paysage de cet petit territoire amène ainsi à **interroger** le caractère plus ou moins **anthropisé** de la presqu'île et à dépasser la dichotomie privé/public pour intégrer tout ce qui a trait au **sensible** et au **vivant** dans un même ensemble et dans un objectif global d'**équilibre** et de **préservation**.

MASTER DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

ORIENTATION ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Présentation

Le Master en développement territorial (MDT), conjoint entre la HES-SO Master et l'UNIGE propose depuis septembre 2019 une **formation unique en Suisse romande** autour des enjeux territoriaux actuels et à venir.

De la compréhension des **politiques publiques** liées à l'**aménagement du territoire** jusqu'à l'utilisation des **outils d'analyse et de planification**, il s'agit de mettre en projet la matière territoriale sous le prisme de l'**interdisciplinarité**. Six orientations composent ce master en développement territorial pour former les futur-es professionnel·les du territoire :

- urbanisme opérationnel,
- architecture du paysage,
- ingénierie géomatique, et celles de l'UNIGE,
- urbanisme de projet,
- développement régional,
- développement des Suds.

Ces orientations offrent la possibilité d'acquérir des compétences spécifiques autant que transversales dans les temps de formation commune.

Pédagogie

La pédagogie de ce master s'articule autour d'**enseignements pluridisciplinaires** : de l'urbanisme végétal au droit de l'aménagement en passant par les outils de système d'information géographique, les politiques du paysage, l'urbanisme, la campagne et le périurbain, le son et paysage...

Ils font le **lien entre l'expérience de projet et de recherche**. Il s'agit également de privilégier des liens étroits avec la pratique tout au long du cursus. Le contact avec les **professionnel·les de l'aménagement** et des **mises en situation** renforce le caractère

professionnalisant de la formation. Amener les étudiant·es à développer une **réflexion critique** par rapport à leur discipline d'ancrage mais aussi en synergie avec les autres disciplines, s'opère dans l'espace-temps de l'**atelier**.

Les **ateliers de projet**, au cœur de la pédagogie de ce master, permettent de convoquer l'**intelligence collective** d'une pratique territoriale pour affronter la complexité de situations actuelles. Les commandes élaborées avec les **partenaires** d'atelier permettent aux étudiant·es de vivre des expériences de **terrain** et de rechercher activement, **en équipe et/ou individuellement**, des solutions innovantes pour l'évolution des territoires sur le long terme. Toutes les **échelles** territoriales sont mobilisées afin de favoriser les allers-retours dans les processus de conduite de projet qu'ils et elles expérimenteront par la suite.

Questionnements

Comment assurer la **transition** écologique et la **résilience** de nos territoires face aux bouleversements climatiques ? **Comment faire du paysage un outil de planification indispensable pour concevoir les territoires de demain ?** Comment penser la dimension multiscale du territoire à l'aune du paysage ?

Enjeux

Les enjeux de l'orientation architecture de paysage sont d'**ancrer les débats actuels autour de la place du paysage dans les planifications territoriales grâce à l'analyse de situations concrètes**. Au-delà de penser le paysage sous l'angle de l'aménagement, le **bagage réflexif** que les futur-es urbanistes-architectes du paysage reçoivent tout au long de leur cursus leur donne les ressources pour développer une véritable **culture du projet** en architecture de paysage, nourrie des apports interdisciplinaires.

ATELIER

APPROFONDISSEMENT DU PROJET DE PAYSAGE

« C'est que l'homme soucieux du devenir du Monde doit réentendre la parole des feuilles. Elle en sait long sur l'obstination, la fragilité, la diversité fertile du vivant. Faite de mots témoins des origines, elle se prête encore à l'édification d'une syntaxe compréhensible à notre temps. Dialogue neuf où le savoir savant, s'il est vraiment ouvrier des chemins favorables à la vie, laissera caracoler devant la poésie du végétal, la libre puissance de création des plantes dans les saisons comme dans les pensées ».

Pierre Lieutaghi, 1991, La plante compagne : pratique et imaginaire de la flore sauvage en Europe occidentale, éditions du Conservatoire et jardin botanique de Genève, Genève, p. 15

L'atelier d'approfondissement du projet de paysage intervient en 2^e année de Master et correspond au dernier atelier dans le parcours de l'orientation architecture du paysage, avant le travail de mémoire. Il se situe à l'**aboutissement** du cycle interdisciplinaire en développement territorial et permet aux étudiant-es de mettre en œuvre l'ensemble de ce bagage réflexif au profit du **projet de paysage**.

Exploration inventive

Pour l'équipe pédagogique, le terme d'approfondissement est synonyme d'**exploration inventive**. En menant de manière conjointe une réflexion avec les apports en **cartographie** à partir de systèmes d'informations géographiques et en **urbanisme végétal**, les étudiant-es sont amené-es à croiser les savoirs sur un même site d'étude pour :

- **reconnaître, inventorier, analyser** les caractéristiques physiques et les représentations culturelles d'un site et des lieux qui le composent grâce à des archives et des cartographies numériques,
- **mettre à jour** l'évolution historique d'un territoire et la **communiquer** afin d'inscrire le projet dans une continuité spatiale et temporelle,
- **comprendre** les mécanismes, les politiques, les jeux d'acteurs et les stratégies liées à l'évolution et à la transformation du territoire et de ses représentations,
- **formaliser** des propositions qui mêlent les dimensions écologiques, culturelles, sociales et économiques au sein de différentes échelles territoriales et locales,

Aller au-delà du projet d'aménagement

Le projet de paysage ne peut se résumer à un projet d'aménagement. Il est **sans limite dans sa conception, ses motivations et ses retombées** sur le territoire.

Le temps de l'atelier est le lieu de **création**, de **boîte à outils** qui répond aux enjeux et aussi aux incertitudes auxquels nos territoires sont soumis. L'atelier permet de créer cet **espace de recherche** au plus proche des **réalités du terrain** mais aussi à distance, dans la bienveillance d'un **lieu d'expérimentation créative** lié au champ disciplinaire du paysage.

La pédagogie de l'atelier, de concert avec les enseignements connexes, envisage le **projet de paysage comme une matière vivante évolutive** et demande aux étudiant-es d'explorer de manière créative de nouvelles solutions paysagères. Pour qu'une **culture du vivant**, en considération de ses dynamiques, se déploie à toutes les échelles de la planification territoriale, nous générons ensemble une palette d'outils et de nouvelles connaissances ancrées dans le principe de réalité qu'offre la **commande** établie avec les partenaires de l'atelier. Observer la microtopographie du territoire pour que l'eau ruisselle vers les plantations d'avenir ; réaliser une cartographie du sous-sol pour mener à bien un projet de densification à l'aune de la préservation des continuités de pleine terre ; repositionner le concept de dent creuse en urbanisme pour localiser une stratégie de biodiversité... Ce sont autant de **pistes de réflexion** que l'atelier porte en héritage et enrichit d'année en année.

Cette présente publication se pense comme un **journal** qui restitue par bribes cette matière vivante que l'atelier met en œuvre.

LE RHÔNE - PRESQU'ÎLE D'AÏRE

MÉNAGER LES COHABITATIONS AVEC LES VIVANTS

La presqu'île d'Aïre constitue un des **éléments singuliers** du paysage du Rhône. Formé par un méandre, ce petit quartier de Vernier (canton de Genève) et intégré officiellement dans la commune en 1816, se distingue par sa situation de **promoteur**.

Occupé dès l'âge de bronze, ce site a accueilli pendant longtemps **des terres et des domaines agricoles**. Au Moyen-Âge, l'espace appartenait principalement à des **ecclésiastiques** (Prieuré de Saint-Jean), en charge de prélever la dîme. La présence d'une petite activité d'**orpaillage** montre également les liens avec le Rhône.

Ce n'est qu'au début du XX^e siècle que des **familles modestes** s'installent dans les premières maisons contemporaines et dans la **cité-jardin**. Aujourd'hui, la population de la presqu'île d'Aïre ne cesse d'augmenter. De plus de 2 200 habitant-es en 2005, Aïre et le Lignon comptaient 6 800 habitant-es en 2022. Le parc résidentiel du territoire s'est ainsi étoffé ces dernières décennies sous la forme d'un **habitat pavillonnaire**, composé de villas.

Les **trames habitables** s'organisent donc entre des espaces collectifs (grands ensembles, cité-ouvrière) et des espaces individuels (villas). Quant aux **trames végétales et aquatiques**, elles se distinguent également par des éléments relevant du public (cité-jardins, Rhône, etc.) et du privé (jardins privés, sols et eaux). Un des enjeux est donc de **dépasser ces séparations** et d'**augmenter les surfaces collectives** pour accéder à une gestion et une mise en relation plus équilibrée des vivants.

Identifier le vivant de la Presqu'île d'Aïre

La sève, les feuillaisons, les chouettes, les poissons, le rythme nyctéméral, les racines, les plantes, le méandre, l'air, l'eau, le sol ; ce qui bouge et se déplace, ce qui s'anime, accélère et ralentit, ce qui respire et souffle ; ce qui se capte et s'implante dans les profondeurs du sol ; ce qui circule et reste invisible... **Est-ce cela le vivant ?** Le vivant, qui **présente les caractéristiques de la vie** au sens littéral du terme (CNRTL), intègre les règnes végétaux et animaux, le palpable et l'invisible, qui

évoluent selon des cycles propres. Il apparaît de plus en plus comme un axe de réflexion, voire une **nécessité**, à intégrer dans les projets d'aménagement. L'atelier de projet de paysage du Master en développement territorial de l'automne 2023 s'est inscrit dans cette démarche.

Raconter les cohabitations

Les attentes concernant cet atelier consacré au Rhône et à la presqu'île d'Aïre étaient de deux ordres principaux :

- **prendre conscience de l'existence de cohabitations multiples**. Si habiter est généralement considéré comme le propre de l'humain (Paquot et al., 2007), il s'agit ici de se défaire de cette vision anthropocentrée. Ainsi, au-delà de l'humain, considérer les vivants de façon large amène à interroger leur existence propre, leur place dans le territoire et leurs interactions. Par exemple, intégrer-t-on telle plante dans le jeu des cohabitations ?
- **identifier les modalités de cohabitation des vivants**. D'une part, cet exercice avait pour but de **déterminer l'existence** en tant que telle de ces cohabitations. Elles peuvent prendre corps sous la forme d'alliances et de séparations, ce qui amène également à les distinguer et questionner leurs représentations. Elles peuvent concerner certaines catégories du vivant et d'autres non. Il s'agit donc de **comprendre si ces liens existent et de quelles manières**, si tout est mélangé ou non, si les alliances



Vision pittoresque d'Aïre et du méandre du Rhône vers 1850
(image Bibliothèque de Genève)



Sources: Esri, DeLorme, USGS, NGA, NASA, CGIAR, N Robinson, NCEAS, NLS, OS, NMA, Geodatastyrelsen, Rijkswaterstaat, GSA, Geoland, FEMA, Intermap, and the GIS user community; Esri Community Maps Contributors, FOEN / Swiss Parks Network, SITG - State of Geneva-CH, swisstopo, Esri, TomTom, Garmin, Foursquare, GeoTechnologies, Inc, METI/NASA, USGS

peuvent être viables et si les séparations sont immuables.

D'autre part, ce travail s'attache à caractériser la **manière de mettre en scène** ces cohabitations, en termes de diagnostic et de formes. Les coupes, la cartographie, les transects sont différentes manières de mettre du relief à ces **jeux du vivant**. L'enjeu est ici de donner forme à ces relations vivantes de manière **sensible** et en intégrant une **dimension spatiale forte**. Par exemple, comment mettre en valeur le Rhône, en tant que cours d'eau et fil bleu qui structure un territoire ?

Finalement et plus concrètement, il s'agit de **réfléchir à la manière de raconter les cohabitations des vivants et à la manière de réaliser un diagnostic de territoire à travers une cartographie intégrant différentes dimensions** (paysagère, spatiale, sensible, de l'ensemble des vivants, des usagers, etc.).

Rechercher les acteurs et compagnons du Rhône

Au-delà des notions de répartitions des espaces et des espèces, et suite à cette prise de conscience, la mise en récit de ces cohabitations a pour objectif de :

- **réaliser un état des lieux des subtilités** et un **calendrier des mouvances possibles** à l'échelle du territoire Rhône genevois.
- **traverser différents questionnements et interroger différentes notions** :
 - répartition et co-partage des espaces, des espèces végétales et animales si connues ;
 - notion de vulnérabilité (type, degré de), de seuil de spatialité et d'existence ;
 - présence et devenir des co-habitations (types, temporalités...) actuelles et projetées ;
 - temps des vivants (2, 4, 6 saisons ; 12 à 24 saisons annuelles) adapté au calendrier du Rhône ;
 - usages et fréquentations de tous les vivants.
- **documenter et figurer ces éléments de manière multiscalaire** : sur des cartographies, blocs diagrammes, coupes et transects.

Globalement, la réflexion menée dans le cadre de ce travail sur le Rhône, et notamment au sein de l'atelier 2023, interroge la manière de **rendre compte d'un ménagement écologique de proximité**. Il s'agit donc de trouver des **modes opérationnels de répartition** des espaces qui prennent soin des **continuités et/ou discontinuités**, dans un mode conscient des fragmentations réalisées. In fine, ces travaux s'inscrivent dans la logique de permettre des **usages respectueux de la biodiversité**, en insistant sur le fait d'accueillir les **zones refuges** tout en ménageant un meilleur avenir.



Représenter les dynamiques et les interactions

A travers ce territoire, la création d'un projet de paysage appliqué à la presqu'île du Rhône et à l'intégration des dimensions sensibles d'un territoire amène à des **représentation spécifiques du vivant** constituées au gré des espaces urbanisés, les corridors et les multiples trames. Des **outils classiques** comme la cartographie ou les instruments de planification, et des moyens plus sensibles peuvent être au service de la construction de projets en affirmant la cohésion et l'interaction des différentes formes de vivant. C'est ainsi que les travaux des étudiants se relient aux enjeux actuels, renforcent leurs liens avec les vivants, tout en proposant une diversité de propositions.

Après avoir réalisé un **état des lieux** de la presqu'île d'Aïre d'un point de vue végétal et paysager, les projets des étudiants de l'atelier 2023 présentent deux fils directeurs récurrents autour de la **densification**, objectif mis en vigueur en 2014 par la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT), et autour de la **cohabitation des vivants humains et non-humains**.

Les **différentes thématiques** choisies comme portes d'entrée de leurs projets les amènent toutefois à présenter des travaux qui se distinguent tant sur le fond que sur la forme. Si certain.es ont choisi de prendre en compte la **qualité de vie** et l'**habitat**, d'autres ont également travaillé sur la **continuité des trames vertes et bleues**, la mise en **réseau des interstices**, des **franges** et des espaces de **pleine terre**, en s'intéressant tantôt aux

sols vivants et stériles, aux **bassins versants** ou encore à « **l'entrelacs** ».

Concrètement, les réflexions des étudiants aboutissent à des propositions de planification à l'échelle de la presqu'île, réalisés sous la forme de **plans directeurs**, de **blocs diagrammes**, de **représentations 3D** ou encore de **croquis**.

Ces projets sont des propositions de **voir autrement** ce territoire entouré par le Rhône : entre végétal et urbain, entre habitat collectif et individuel, entre promenades et activités industrielles, entre public et privé, etc. Ils invitent à **dépasser ces visions binaires** pour penser **les liens, les réseaux, les continuités**. Leurs réflexions renversent les schémas d'aménagement. C'est bien la présence ou non des vivants, et **comment améliorer leurs cohabitations**, qui guident autant les étudiants que les enseignants.

Photographies page 5 (2023)

Valorisation d'espaces désaffectés (Lukas Brazilier)

Loëx (Nicolas Lyon)

Aïre (Lukas Brazilier)

Photographie page 6

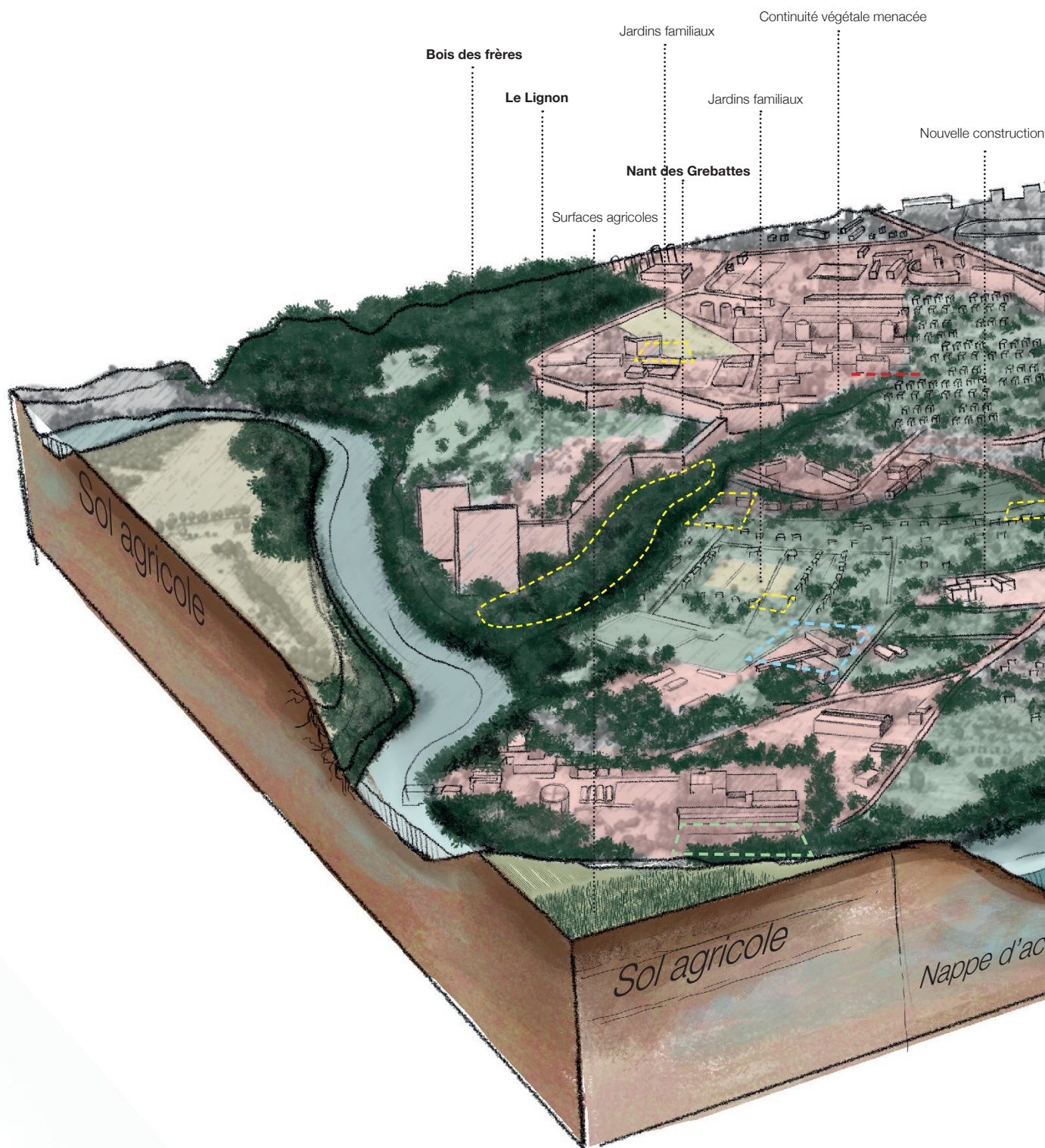
Aïre, bord du Rhône (Nicolas Lyon)



LE RHÔNE ET LA PRESQU'ÎLE D'AÏRE

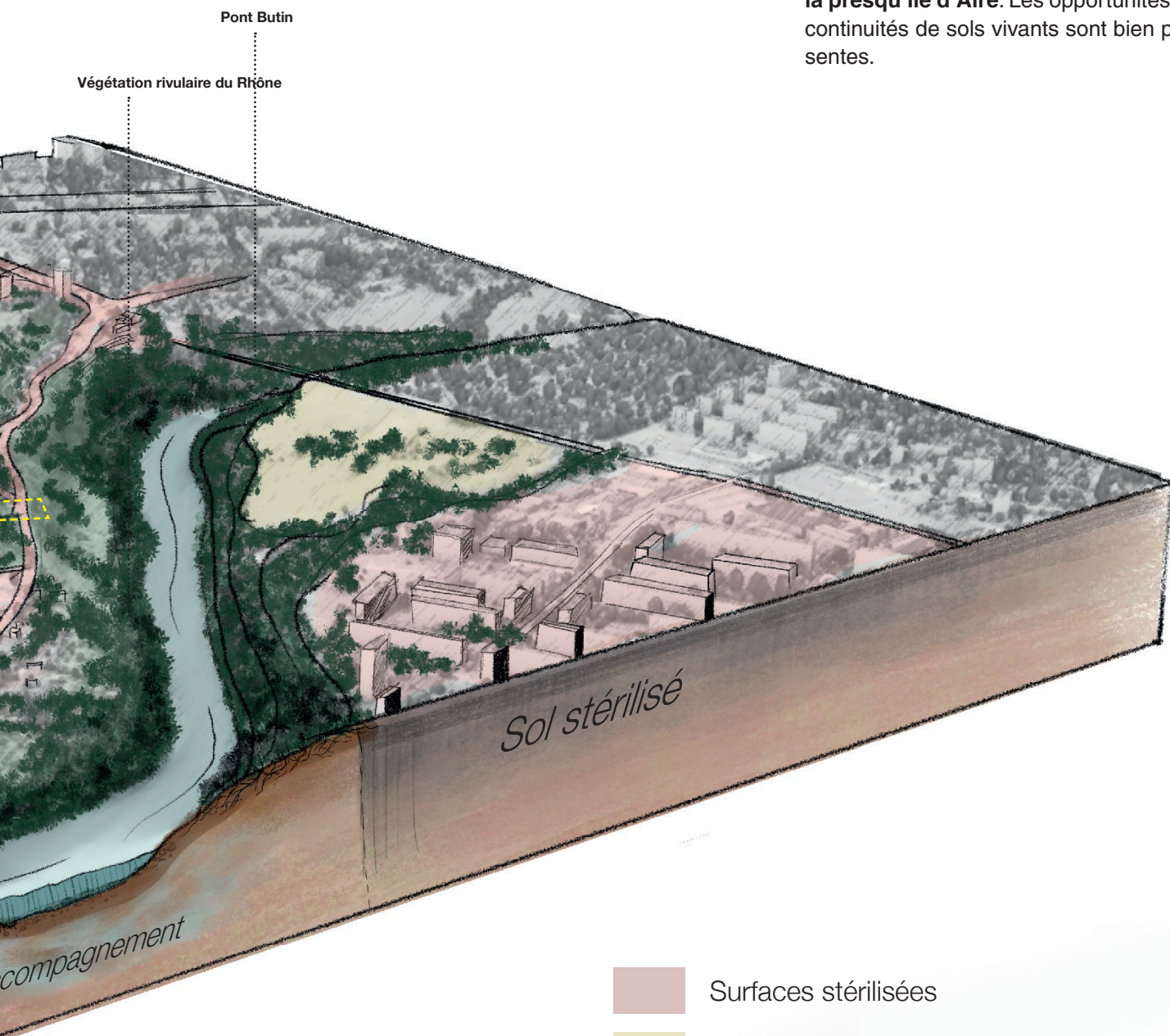
Etat des lieux de la presqu'île d'Aïre

N



Bien qu'autrefois **agricole**, et malgré sa proximité avec des milieux naturels, l'**urbanisation** a pris possession de l'espace sur cette portion de territoire de la commune de Vernier. Le sol vivant avec toutes ses fonctions a ainsi été mis à mal. Cette représentation sous forme de bloc diagramme a pour but de **montrer le sol tel qu'il est réellement**, avec sa profondeur.

Il existe une grande proportion de sol de pleine terre, comme le montre cette figure qui présente **un état des lieux de la presqu'île d'Aïre**. Les opportunités de continuités de sols vivants sont bien présentes.



- Surfaces stérilisées
- Surfaces agricoles
- Secteurs prioritaires insectes
- Secteurs prioritaires oiseaux
- Secteurs prioritaires reptiles
- Périmètre naturel protégé et inconstructible

PLANIFIER UNE DENSIFICATION DE QUALITÉ

Comment la densification permet-elle de créer une trame verte et un réseau de sols vivants ?

Ce travail cherche à **concilier** la **densification urbaine**, dont le concept a été accepté par le peuple suisse lors de la révision de la LAT en 2014, avec le développement des **continuités de sol vivant de pleine terre**, dans une recherche de qualité du **cadre de vie** pour le territoire de la presqu'île d'Aïre.

Pour cela, montrer le sol sous une **nouvelle perspective** est nécessaire. En urbanisme, il est vu comme une **ressource** foncière et l'enjeu est de le rendre perceptible non seulement comme **support** des activités humaines mais également comme produit du vivant, végétal, animal, avec toutes les structures qui le composent.

L'objectif est de **révéler l'importance du rôle du sol de pleine terre**, et de développer comment, mis en **réseau**, il peut générer des espaces vecteurs d'**usages variés**, tout en étant une **continuité** pour les êtres vivants non-humains.

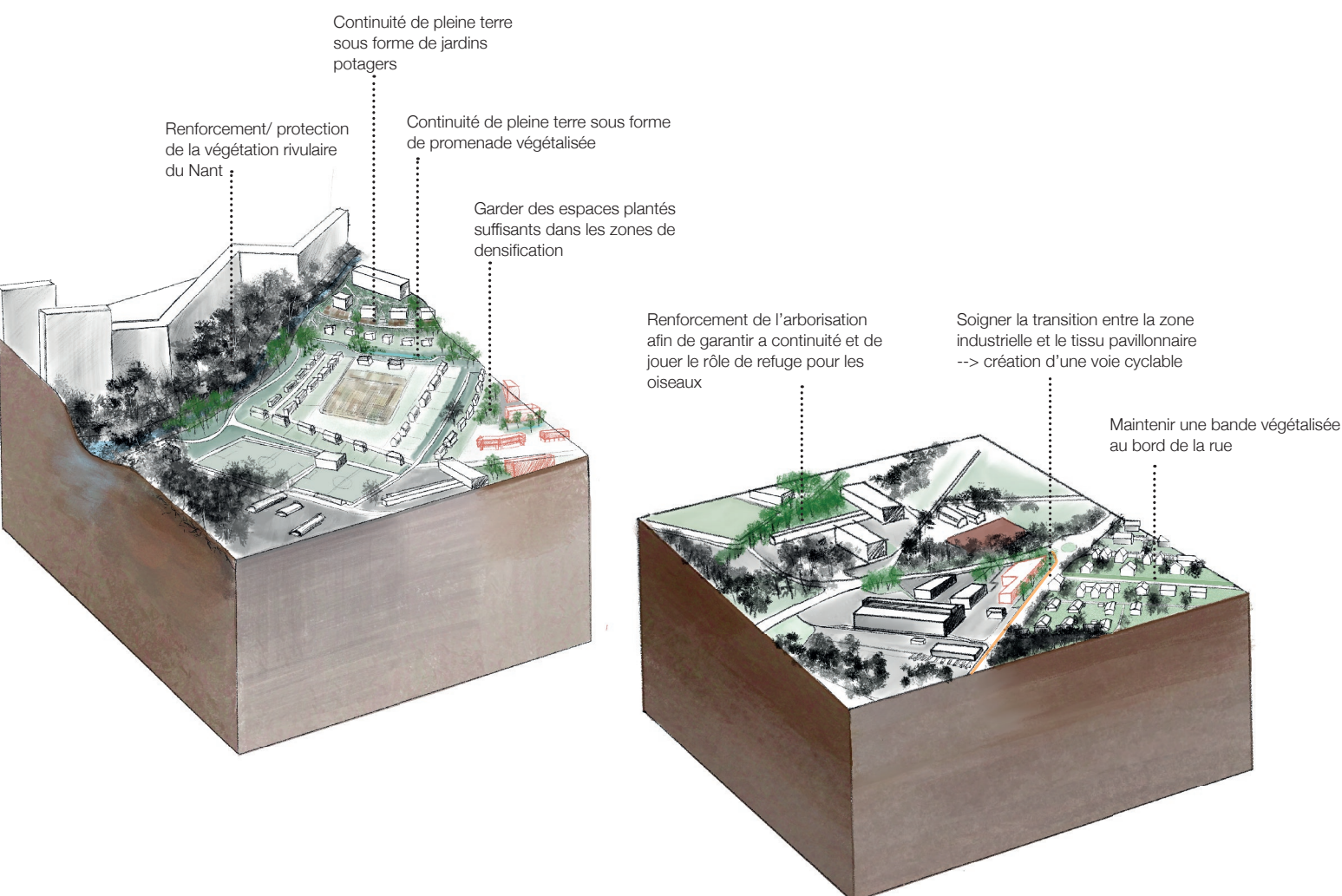
L'enjeu principal lié à cet objectif réside dans la **nécessité de reconnaître le sol comme un bien commun** fondamental, tout en approfondissant notre compréhension de sa valeur intrinsèque. Cela soulève des questions cruciales quant à la gestion, à la préservation et à l'appréciation du sol en tant que **ressource partagée** et essentielle pour notre avenir.

Un autre enjeu, qui découle du premier, repose sur la mise en **relation des zones urbanisées et des zones non-bâties**. En effet, l'urbanisme par zone définit l'intérieur de celles-ci, mais les limites entre les zones ne sont pas traitées ni spécifiées.

La finalité de ce travail est donc de désigner et **caractériser le sol vivant et le sol stérilisé**, ainsi que de mettre en évidence leurs **interrelations** et leur **répartition** sur la presqu'île. Cette démarche va à l'opposé d'une démarche de planification comme on l'entend actuellement, où l'on définit des zones à bâtir en priorité. Ici, ce sont les **surfaces continues de sols vivants** qui servent de **référentiels**.

Clara Chabloz, 2023

Soigner les continuités sur la commune de Vernier



REVITALISER LA PRESQU'ÎLE D'AÏRE PAR L'EAU ET SES PARCOURS

Comment exploiter la ressource en eau et ses chemins pour régénérer les espace habités au travers du végétal ?

Les plateformes **Aïre**, **Campanules** et **Lignon** sont les terrains les plus propices à l'accueil, l'infiltration et le stockage des eaux de pluie. Il est donc opportun d'en tirer profit.

Afin de favoriser l'interaction entre les différentes plateformes, l'objectif de ce projet est de **créer un réseau d'interface pour la dispersion des eaux**, également appelé interface de diffusion. Cela permettra d'évacuer l'excès d'eau des plateformes jusqu'à leur exutoire tout en alimentant les différents aménagements prévus à cet effet.

Il s'agit tout d'abord d'**améliorer** et de **rétablir des revêtements perméables** pour les sites industriels tels que l'usine à gaz et la zone industrielle. Il est également

nécessaire de **mettre à jour les réseaux d'eau** en privilégiant un système plus propre pour les eaux claires dans les quartiers des Campanules et d'Aïre.

En considérant les plateformes comme un ensemble, il est essentiel d'étudier les parcours de l'eau, d'identifier les endroits propices au stockage, et de repérer les circuits posant problème tels que le ruissellement. Ces parcours peuvent être orientés ponctuellement pour garantir un **cheminement de l'eau à 80% perméable**. Ces trajets peuvent servir de supports à de nouveaux aménagements paysagers ou, au contraire, là où le chemin de l'eau est déjà fonctionnel, il convient de collaborer avec les propriétaires pour proposer des changements du paysage profitables (habitant-es, ressource vitale).

L'eau stagnante et ruisselante d'Aïre



Un des derniers objectifs, mais non des moindres, est de **prévoir éventuellement des espaces à densifier** conformément aux prévisions de la fédération et du canton de Genève. En sachant quels terrains sont plus propices à l'infiltration, il serait judicieux de miser sur les **quartiers résidentiels** où l'infiltration est strictement interdite. Cela ne signifie pas qu'ils doivent être dépourvus d'eau et d'aménagement paysager. Au contraire, c'est là que les **nouvelles formes urbaines** prennent vie. Elles doivent non seulement respecter un quota d'accueil de population, mais également **être capables d'accueillir** d'autres types de population. Dans ces espaces, l'eau pourra être guidée, stockée, favorisant une belle qualité paysagère. Elle sont nommées ici **plateformes de surface**.

L'objectif principal sur cette presqu'île est donc de retrouver la **connotation de l'eau**, de se servir de ces chemins et de son histoire pour créer un **système bénéfique à toutes les vies** sur ce territoire, afin de contrer les effets indésirables du changement climatique tels que le ruissellement, l'érosion, les îlots de chaleur et la perte de biodiversité.

DENSIFIER ET REBOISER

Comment la presqu'île d'Aire peut à long terme devenir un territoire du Rhône rééquilibrant les cohabitations résidentielles et vivantes ?

Un rééquilibrage des cohabitations résidentielles et vivantes : projection à long terme de la presqu'île d'Aire



La ville de Vernier, deuxième ville la plus habitée du canton de Genève, est confrontée à des problématiques majeures du territoire genevois : l'**augmentation** du nombre d'**habitants** et le **maintien** du **cadre** et de la **qualité de vie**, ainsi que la perte de biodiversité en milieu urbain. Ce projet s'attache à répondre à ces problématiques de manière ciblée.

Les **richesses** de la presqu'île, issues de son histoire naturelle et humaine, sont les bases d'une **vision d'avenir porteuse et fertile**. Les ressources présentes s'organisent **autour du Rhône**, de la géomorphologie de la presqu'île, et du patrimoine vivant qui a persisté dans le temps. Le plan-guide de ce projet propose de **redessiner le territoire** sur ce socle géomorphologique à partir de nouveaux motifs : des nouveaux habitats regroupés et le reboisement forestier.

De ce fait, le premier enjeu consiste à **envisager une nouvelle manière d'habiter** la presqu'île d'Aire en reconsidérant pleinement l'**habitat collectif**. Il s'agit ici de proposer un **modèle** d'habitat avec des espaces mutualisés de pleine

terre, d'installer des services de proximité et des lieux communs intégrés dans les nouveaux quartiers d'habitation, de rassembler les surfaces de stationnement non enfouies et de veiller à la qualité écologique des terrains privés riverains des espaces naturels.

Le second enjeu s'intéresse au **reboisement** de la presqu'île d'Aire en définissant des stratégies précises selon les sites d'intervention et en favorisant les dynamiques et le cycle de vie du végétal dans un contexte urbain.

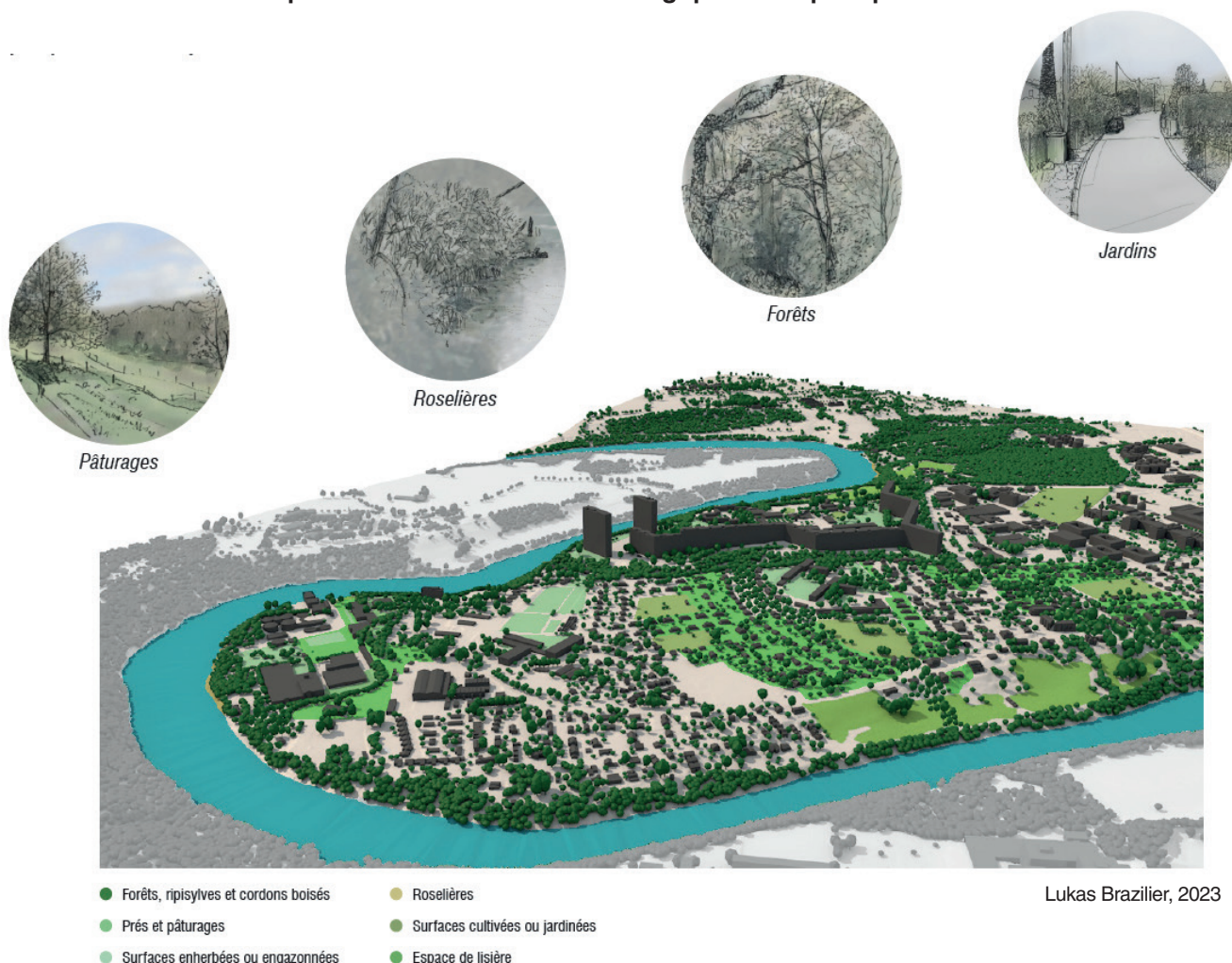
Le troisième enjeu consiste à **imager les franges** qui relient l'habitat collectif et les zones de reboisement. Les objectifs prennent en compte les voies de desserte, envisagées comme des rues partagées et occupées par des usages piétons urbains ; une réflexion sur la forme végétale de transition entre la zone boisée et les habitats collectifs ; une garantie d'ouverture en longueur entre les zones boisées, les espaces d'habitats collectifs et les espaces boisés.

Nina Giorgi, 2023

UNIR LES FORMES VÉGÉTALES ET BÂTIES POUR LA COHABITATION DU VIVANT

Comment assurer la continuité écologique sur la presqu'île d'Aire en accord avec la morphologie urbaine ?

Composantes de la continuité écologique sur la presqu'île d'Aire



La presqu'île d'Aire a pendant longtemps été un paysage agricole, ponctué de petites hameaux et corps de fermes. Aujourd'hui, elle présente une **diversité de formes urbaines** et concentre de **nombreuses altérations de sa continuité écologique** : usine pétrochimique, forte pression humaine, pollutions, corridor transversal inexistant, interruption de la trame verte. **Trois enjeux** se dessinent alors : la densification de la zone 5, la place des corridors écologiques et des refuges de biodiversité et l'avenir des secteurs d'activités.

Les interventions possibles et souhaitables, se situent donc au niveau du **rattachement** des continuités écologiques manquantes, au niveau du tissu pavillonnaire et au niveau des zones industrielles. L'objectif principal sera donc de **concilier ces projets de densification avec la continuité écologique**. Dans les faits, cela se traduit par plusieurs objectifs.

Il s'agit de **connecter les liaisons** manquantes entre ces corridors, créer un espace élargi servant de **lisière** aux nouvelles connexions, appliquer les plans de **densification** sur les espaces restants de la zone 5, en développant un bâti avec un minimum d'impact écologique, et **réorganiser la répartition** des zones d'activité et des industries.

Ce projet ne touche pas l'intégralité de la presqu'île de Vernier et la vision de ce projet ne consiste pas à uniquement laisser **plus de place au végétal**. Un des buts est aussi de revoir la **répartition du bâti**. Le projet propose de raccorder les segments manquants de la continuité écologique en se basant sur les structures existantes les plus intéressantes. Plus qu'une planification parcellaire, ce projet est un **dialogue entre l'humain et l'ensemble du vivant**. De la simple surface enherbée d'un jardin à une forêt de rivage bordée d'une roselière, ce projet considère l'omniprésence de la vie.

L'ENTRELACS AÉRO-TERRIEN

Comment la densification d'Aire peut permettre de renforcer ou de créer un entrelacs aéro-terrien dans le but de répondre aux enjeux du dérèglement climatique ?

La création d'un entrelacs aéro-terrien : image directrice



Ossature bleue

- Eau
- Nants et cours d'eau

Ossature verte

- Bois et cordon boisé (ossature écologique principale)
- Ossature écologique complémentaire
- Surface jardinée
- Surface jardinée avec taux de pleine terre élevé à conserver
- Jardin de lisière à conserver
- Plantage à conserver
- Surface agricole
- Prairie à conserver
- Pelouse à arboriser

Corridors et zones nodales

- Corridor national / local
- Zone nodale / complémentaire

Mobilité

- Trottoir existant / projeté
- Chemin existant / projeté
- Voie verte projeté
- Transport public
- Arrêt de transport public

Éléments construits

- Bâtiment existant
- Bâtiment projeté
- Façade active
- École
- École

Densification

- Projet de parc urbain
- Densification dense T15 (30 hab / 1000 m2) / T30
- Densification peu dense (10 hab / 1000 m2)

Le milieu dans lequel nous vivons est comme un orchestre : chacun a sa place, à échelle égale afin de donner un ensemble harmonieux. La planification du territoire, souvent axée sur le développement urbain et économique, gagne en qualité lorsqu'on choisit de **faire cohabiter les vivants** avec lesquels nous partageons un environnement commun. Pour cela, il est impératif qu'ils soient l'élément central des projets urbains, que ce soit dans l'espace public (jardins collectifs, cordons boisés) comme privés (jardins notamment). Sur Aire, la planification vise donc à **préserver les espaces aériens** comme **souterrains** afin de maintenir la qualité des espaces accueillant l'ensemble des vivants.

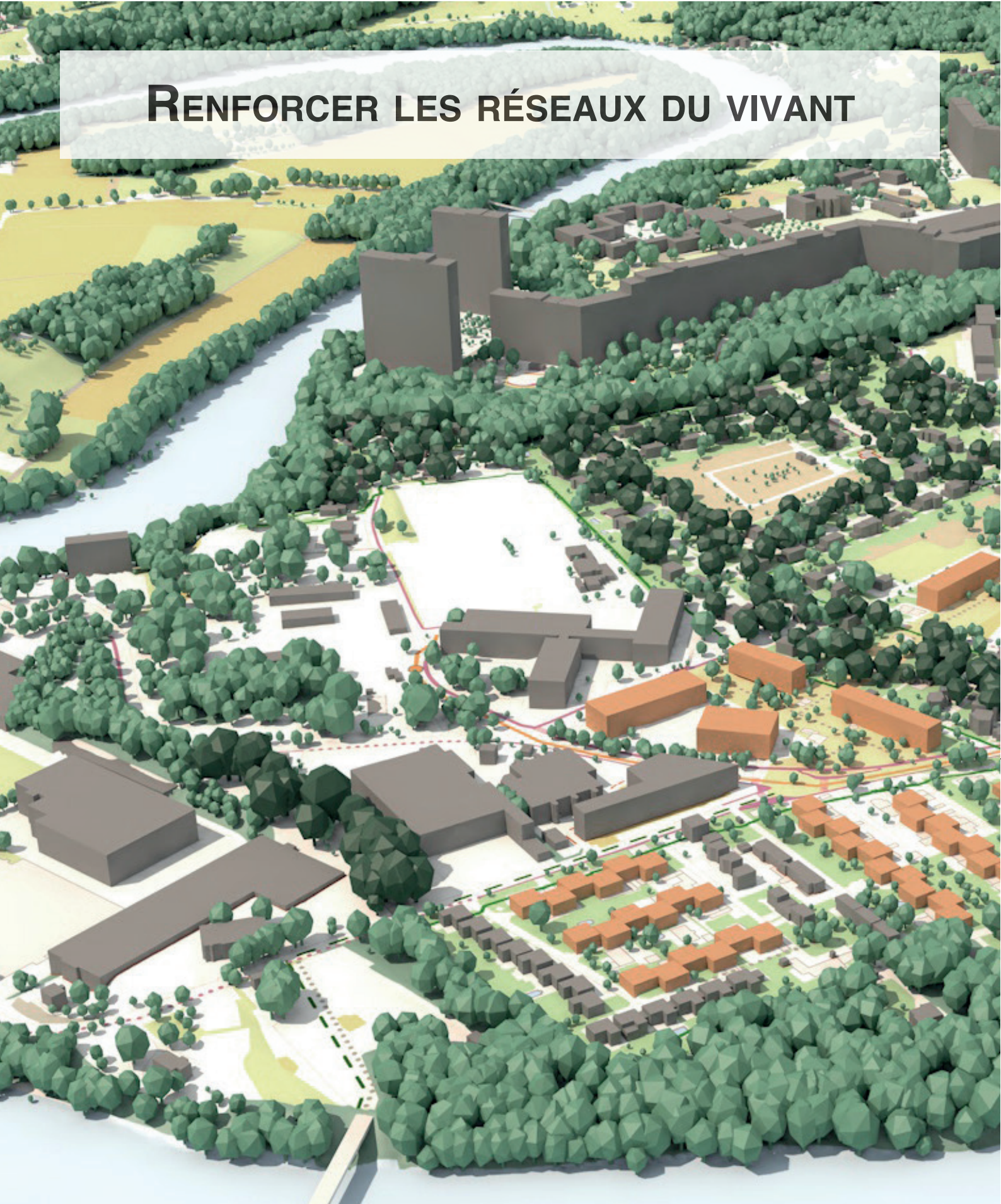
Ce projet portant sur la presqu'île d'Aire aborde cette question de la planification au regard du **dérèglement climatique**. Aujourd'hui, pour comprendre en partie notre cadre de vie, il est nécessaire d'intégrer le rôle important du **maillage écologique** et de la **continuité des sols fertiles** qui agissent directement sur celui-ci. Ce maillage n'est pas seulement un élément surfacique visible.

L'empilement de strates, où le sous-sol est en interrelation étroite avec la surface, forme ce qui est appelé ici l'**entrelacs aéro-terrien**. Ce projet a donc voulu déterminer où se situent les **césures** dans ce maillage, dans l'objectif de **maintenir** ou **épaissir** cet **entrelacs** aéro-terrien dans un territoire qu'on cherche à densifier.

Les **enjeux retenus** dans le cadre de ce projet pour le territoire d'Aire et pour ses habitants (humains et non-humains) sont la compréhension des relations de ces **espaces en interconnexion**, le maintien et l'amélioration des **cadres de vie** des habitats de grands ensembles (le Lignon et ceux en projet), la **pérennisation** et l'**enrichissement** des corridors écologiques du Rhône et du nant des Grebattes, la création de nouveaux **corridors écologiques** mettant en relation les **zones nodales** (bois des Mouilles, bois de la grille et chemin des Grebattes), en utilisant les jardins privés et partagés, la temporisation des **infiltrations** au bénéfice de l'entrelacs aéro-terrien.

Nicolas Lyon, 2023

RENFORCER LES RÉSEAUX DU VIVANT



L'image directrice de la planification présentée ici en 3D est faite sous la forme d'une **stratégie inversée** : les buts sont de **conserver ou renforcer les espaces de qualité** pour les humains et non-humains, ainsi que de **faire évoluer** les espaces où la qualité est à améliorer. Les outils proposés sont multiples :

- faire **dialoguer** les **jardins** et les **ruisseaux** en travaillant sur la ripisylve et en rendant perméable la clôture,
- rendre **accessible** aux **piétons** le nant des Grebattes,
- assurer les **continuités végétales** dans les implantations bâties,
- faire pénétrer l'**entrelacs** dans les zones densifiées.

Place au vivant ! Ce rapport au temps et à l'espace comprend les cycles du végétal et les modes de vie autour des saisons exprimant une culture sur un territoire donné.

Sans opposer villes et campagnes, les territoires nécessitent un nouvel élan de la part des disciplines de l'aménagement pour comprendre sa complexité.

Il s'agit d'accompagner la mutation de nos territoires face au réchauffement climatique. Les architectes paysagistes sont en première ligne de cette transition en cours compte tenu du cœur de leur métier.

ÉQUIPE

ENSEIGNANT·ES

Philippe Simay, Enseignant (intervenant extérieur)

Christophe Veyrat-Parisien, Chargé de cours HES (HEPIA)

Natacha Guillaumont, Professeure HES associée (HEPIA)

Responsable de l'orientation Architecture du paysage du MDT

Alain Dubois, Professeur HES associé (HEPIA)

Olivier Donzé, Professeur HES associé (HEPIA)

ÉTUDIANT·ES

Morgane Aeby

Lukas Brazilier

Clara Chabloz

Nina Giorgi

Nicolas Lyon